

AVIS D'INFORMATION

Réunion du Conseil Municipal Lundi 26 janvier 2026 à 18 heures 30, Salle d'Honneur, Mairie de Maurs

0. L'ordre du jour sera le suivant :
1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2025 ;
 2. Adhésion de la collectivité au Syndicat Mixte Ouvert AGEDI ;
 3. Autorisation d'assignation en référé expertise – travaux piscine municipale ;
 4. Convention de mise à disposition de service avec le Syndicat des eaux Pays de Maurs Rives d'Olt ;
 5. Renouvellement de la convention de partenariat avec l'association La Ganelette ;
 6. Informations diverses.

Le Maire

Affiché le 20 janvier 2025

Florian MORELLE

